

Subject: Capital Adjustment for the Purchase of Additional Minibuses

File Number: ACS2023-TSD-TCSP-0016

Report to Transit Commission on 14 September 2023

and Council 27 September 2023

**Submitted on September 5, 2023 by Renée Amilcar, General Manager,
Transit Services Department**

**Contact Person: Pat Scrimgeour, Director, Transit Customer Systems and
Planning, Transit Services Department**

613-580-2424 ext. 52205, Pat.Scrimgeour@Ottawa.ca

Ward: Citywide

**Objet : Ajustement du budget des immobilisations pour l'acquisition de
minibus supplémentaires**

Numéro de dossier : ACS2023-TSD-TCSP-0016

Rapport présenté au Commission du transport en commun

Rapport soumis le 14 septembre 2023

et au Conseil le 27 septembre 2023

**Soumis le 2023-09-05 par Renée Amilcar, Directrice générale, Services de
transport en commun**

**Personne-ressource : Pat Scrimgeour, Directeur, Systèmes-clients et
Planification du transport en commun**

(613) 580-2424 poste 52205, pat.scrimgeour@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

REPORT RECOMMENDATION(S)

That Transit Commission recommend that Council approve:

- 1. A reduction of \$16.7 million in approved capital authority from the Zero**

Emission Bus (ZEB) Program capital account 911101, be reallocated for the purchase of new minibuses and for account 911101 to be replenished as part of the 2024 Budget approval process;

- 2. The creation of a new capital account dedicated to the purchase of 51 replacement and growth minibuses, to be used for Para Transpo and on-demand services, funded by the reallocation of \$16.7 million from capital account 911101, as noted above.**

RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT

Que la Commission du transport en commun recommande que le Conseil approuve :

- 1. la réduction de 16,7 millions de dollars des dépenses d'immobilisations autorisées à partir du compte d'immobilisations 911101 pour le Programme des autobus à émission zéro (afin de réaffecter ce montant à l'achat de nouveaux minibus), ainsi que le réapprovisionnement du compte 911101 dans le cadre du processus d'approbation budgétaire de 2024;**
- 2. la création d'un nouveau compte d'immobilisations consacré à l'acquisition de 51 minibus (croissance et remplacement) pour Para Transpo et les services sur demande, financée par la réaffectation des 16,7 millions de dollars puisés dans le compte d'immobilisations 911101, comme il est indiqué précédemment.**

CONTEXTE

Le Conseil a affecté 503 M\$ à l'achat de 350 nouveaux autobus à émission zéro (AEZ) pour le service conventionnel au cours des quatre prochaines années. De ce montant, 350 M\$ proviendront d'une subvention du gouvernement fédéral et 75 M\$ seront prélevés à même la marge de crédit de la Banque d'infrastructure du Canada. Les 78 M\$ qui restent ont été approuvés par le Conseil dans le cadre des budgets de 2022 et de 2023 pour procéder à l'achat des deux premières tranches d'AEZ.

Les fonds approuvés par la Ville, à savoir 78 M\$, équivalent au prix d'achat de 103 autobus de 40 pieds à moteur diesel, et des fonds supplémentaires seront demandés dans les années à venir. Ces fonds sont nécessaires pour payer les

26 premiers autobus, mais les 77 autobus restants seront achetés en 2024. Il existe donc une marge de manœuvre budgétaire pour réaffecter ces fonds qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour le Programme des AEZ en 2023, mais qui le seront en 2024. Le personnel a l'intention de réapprovisionner le budget de ce programme dans le cadre du processus d'approbation du budget des immobilisations de 2024.

Le budget des immobilisations de 2023 inclut une disposition pour le remplacement en fin de vie du parc de minibus utilisés pour offrir le service de Para Transpo. D'après les coûts actuels d'acquisition de nouveaux minibus, les 15,2 M\$ approuvés permettent seulement de remplacer 41 des 82 minibus du parc. Il faut 13,2 M\$ de plus pour remplacer les 41 autres minibus.

En 2020, le gouvernement provincial a octroyé des fonds aux municipalités aux termes de l'Accord sur la relance sécuritaire pour couvrir les coûts des services de transport en commun et la réduction des recettes tarifaires associée à la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de cet accord, les municipalités devaient examiner « [...] si le microtransport en commun sur demande, ou d'autres innovations en matière de services, permettraient de mieux desservir les circuits ayant un faible rendement ou les circuits annulés ou nouveaux que le traditionnel service à circuit fixe dans le cadre des examens réguliers des services aux bénéficiaires » [traduction libre].

En juin 2023, le personnel a présenté une mise à jour à la Commission du transport en commun au sujet de l'examen du service sur demande dans l'objectif de lancer un projet pilote de démonstration à l'automne 2023. Ce projet pilote prévoit l'utilisation des minibus du parc existant seulement la fin de semaine lorsque la demande du service de Para Transpo ne nécessite pas l'utilisation de tous les minibus du parc. L'extension du service sur demande à d'autres secteurs ou à d'autres jours de la semaine nécessiterait l'achat de minibus supplémentaires.

DISCUSSION

Le personnel travaille actuellement à deux volets d'approvisionnement distincts pour les autobus. Un volet vise à remplacer les autobus conventionnels à moteur diesel par des autobus à batterie électrique à émission zéro et l'autre vise à remplacer les minibus ayant dépassé la fin de leur cycle de vie qui servent à offrir le service de Para Transpo. Les deux projets ont reçu un financement approuvé par le Conseil dans les derniers budgets, et le Programme des AEZ disposera également d'une subvention d'Infrastructure Canada et d'un prêt de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Le personnel achète les nouveaux minibus dans le cadre d'un programme

d'approvisionnement coopératif dirigé par l'agence provinciale Metrolinx en collaboration avec de nombreuses autres municipalités de l'Ontario. Ce programme conjoint permet d'obtenir un prix compétitif grâce à l'achat en gros et à la normalisation des exigences. D'après les coûts actuels d'acquisition de nouveaux minibus, les 15,2 M\$ approuvés par le Conseil ne financent que le remplacement de 41 des 82 minibus du parc. Il faut 13,7 M\$ de plus pour remplacer les 41 autres minibus qui sont également à la fin de leur cycle de vie.

Des minibus supplémentaires seront également nécessaires pour réaliser un déploiement plus élargi du service sur demande au-delà du projet pilote initial de démonstration pendant les fins de semaine. Le service sur demande pourrait remplacer le service à circuit fixe dans certains secteurs, ce qui réduirait le nombre d'autobus conventionnels de 40 pieds nécessaires dans le parc. L'achat de 10 minibus en 2024 au coût de 3,5 M\$ pourrait éliminer la nécessité de remplacer 10 autobus conventionnels, ce qui permettrait de réaliser des économies au chapitre du remplacement des autobus. Si le service sur demande n'est pas déployé au-delà du projet pilote ou s'il prend fin ultérieurement, ces minibus pourraient servir à offrir le service de Para Transpo ou des services conventionnels sur des circuits fixes moins fréquentés.

En somme, le personnel recommande l'achat de 51 minibus supplémentaires dans le cadre du programme d'approvisionnement coopératif actuel, dont 41 pour remplacer des autobus ayant dépassé la fin de leur cycle de vie qui assurent le service de Para Transpo et 10 pour le service sur demande au-delà du projet pilote de démonstration. Ces 51 autobus coûteraient environ 17,2 M\$: 13,7 M\$ pour les minibus destinés au service de Para Transpo et 3,5 M\$ pour les minibus destinés au service sur demande.

Le personnel recommande de réaffecter 17,2 M\$ des dépenses d'immobilisations autorisées pour le Programme des AEZ (compte d'immobilisations 911101) et de créer un nouveau compte d'immobilisations pour l'achat de ces minibus.

Les 17,2 M\$ seraient remis dans le compte du Programme des AEZ dans le cadre du processus d'approbation du budget des immobilisations de 2024.

Il n'existe pas encore de minibus à batterie électrique qui répond aux exigences du service de Para Transpo. Les autobus achetés dans le cadre du programme d'approvisionnement coopératif seront donc dotés de moteurs à essence. Deux municipalités canadiennes ont acheté des minibus à batterie électrique ayant une plus faible autonomie, et le personnel demeurera en contact avec ces municipalités pour

comprendre leur expérience. Le personnel demeurera également en contact avec les fabricants de minibus à mesure que la technologie des batteries et de l'alimentation en énergie évoluera et que l'autonomie augmentera. Le personnel propose d'acheter au moins deux minibus à batterie électrique une fois que des véhicules appropriés seront disponibles et d'utiliser l'expérience acquise avec ces véhicules pour établir les spécifications des achats ultérieurs de minibus.

INCIDENCE SUR LE PLAN FINANCIER

Les 17,2 M\$ sont nécessaires en 2023. La réaffectation de 17,2 M\$ du Programme des AEZ (compte 911101) vise à avancer le financement à 2023 pour acheter des minibus. Le remboursement de ces fonds au programme devra être financé à partir de l'enveloppe budgétaire des immobilisations de 2024. La source de financement des 17,2 M\$ en 2023 à affecter à l'achat de minibus est la taxe fédérale sur l'essence (encaisse).

INCIDENCE SUR LE PLAN JURIDIQUE

Il n'existe aucun obstacle juridique à l'approbation de recommandations formulées dans le présent rapport

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIERS

Les enjeux concernent la Ville dans son ensemble.

INCIDENCE SUR LE PLAN DE L'ACCESSIBILITÉ

L'un des énoncés de mission d'OC Transpo indiqués dans la Feuille de route quinquennale est : « Fournir des services de transport en commun sûrs, propres, fiables et accessibles. ». Tous les éléments des futurs achats d'autobus et services de Para Transpo seront conformes à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Le personnel veillera au respect des lois, des normes et des lignes directrices applicables en matière d'accessibilité lors de la réalisation des projets d'approvisionnement et de service sur demande décrits dans le présent rapport. Le personnel continuera de faire appel à des personnes handicapées et à des intervenants en matière d'accessibilité, y compris au Groupe de travail sur le service à la clientèle de Para Transpo, afin de s'assurer que leurs points de vue sont pris en compte et intégrés et de promouvoir l'inclusion.

Les véhicules mentionnés dans le présent rapport seront des minibus entièrement accessibles et serviront à fournir des services de transport adapté.

INCIDENCE SUR LE PLAN DU CLIMAT

Le Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville d'Ottawa établi des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité de 100 % d'ici 2050 et de la municipalité de 100 % d'ici 2040. Le secteur des transports contribue à 44 % des émissions globales de GES de la Ville d'Ottawa. Pour atteindre ces objectifs, il faudra donc modifier considérablement la technologie des véhicules et les habitudes de déplacement, comme le prévoit la stratégie Évolution énergétique établie par la Ville. L'un des avantages signalés par de nombreux organismes à la suite du lancement du transport en commun sur demande est la réduction de la distance parcourue et des économies de carburant.

INCIDENCE SUR LE PLAN RURAL

L'incidence sur le plan rural a été prise en compte lors de l'élaboration des projets décrits dans le présent rapport. Le projet pilote initial de démonstration se déroulera dans un secteur de transport en commun urbain. Le service de transport en commun sur demande peut se révéler une option viable pour les secteurs ruraux.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport appuie les priorités suivantes :

- Une ville qui offre davantage d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles.
- Une ville verte et résiliente.

DISPOSITION

Le personnel de la Direction générale des services de transport en commun travaillera avec les Services de l'approvisionnement et Metrolinx pour procéder à l'acquisition des minibus, comme indiqué dans le présent rapport. Le personnel organisera la commande et la livraison de tous les minibus de manière à assurer une transition sans heurt vers les minibus à émission zéro dans l'avenir.